



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2014-07

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 13 janvier 2015, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à une propriété située sur la rue Alexandra (lot 2 595 311).

Cette demande consiste à normaliser une situation qui enfreint le règlement de zonage quant à l'implantation du bâtiment principal. Le bâtiment principal fut implanté en 1998 avec une marge arrière de 18.93 mètres alors que le *Règlement de zonage #2005-419*, à l'article 58, stipule que la marge arrière doit être de 20 mètres.

Donc la demande de dérogation porte sur une différence de 1.07 mètres au niveau de la marge arrière.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 13 janvier 2015.

Avis donné le 16 décembre 2014

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière